

AVIS AUX PARENTS

Année Scolaire 2019 - 2020

● **MON COMPTE FAMILLE**

Toutes les informations sont sur le site internet : **monlaval.fr** et p.12 dans « **Mon guide pour la rentrée** »

- *Votre compte doit être approvisionné à l'avance pour pouvoir bénéficier des activités suivantes :
(pause méridienne, accueil du matin, temps d'activités périscolaires (TAP), accueils de loisirs, multi-accueils petite enfance).
- *Votre compte est ensuite débité au fur et à mesure que votre enfant participe à une de ces activités

● **APPROVISIONNEMENT DU COMPTE**

- > Sur le site : monlaval.fr
et
- > Dans les lieux suivants

CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL (service régies)

Le lundi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 - Du mardi au vendredi de 8H00 à 17H30 - Le samedi de 8H00 à 13H00

MAISONS DE QUARTIERS :

- * **Le Pavement** : 72 rue du Pavement - les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00 et les mercredis de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30
- * **St Nicolas** : 4 rue Drouot - du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00
- * **Bourny** : 42 place de la Commune - du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H30 sauf mercredi matin.

MULTI-ACCUEILS PETITE ENFANCE :

Tom pouce - Les 3 pommes - Pain d'épices - l'oiseau flûte - tistou – à tire d'aile - l'île aux épices

● **PAIEMENT**

- * paiement en ligne sur internet : monlaval.fr. Pour plus d'informations se reporter p.12 de « Mon guide pour la rentrée »
- * chèque (à l'ordre du trésorier du pays de Laval)
- * espèces
- * carte bancaire (uniquement au centre administratif municipal, auprès du service régies)
- * tickets CAF (uniquement au centre administratif municipal, auprès du service régies)
- * tickets MSA (uniquement au centre administratif municipal, auprès du service régies)
- * tickets CESU (uniquement au centre administratif municipal, auprès du service régies)

● **CONSULTATION DU COMPTE INTERNET**

Noter sur internet : monlaval.fr

Ensuite noter votre identifiant et votre mot de passe puis, cliquer en bas de page sur : consulter / recharger mon compte

● **DOSSIERS QUOTIENTS FAMILIAUX**

Suite à la réforme de la CAF, la révision du quotient familial s'est effectuée automatiquement au 1er février 2019

● **DOCUMENTS A PRESENTER POUR LES FAMILLES NON ALLOCATAIRES CAF** :

Avis d'imposition ou de non-imposition 2018 (revenus 2017) et dernier avis des prestations familiales perçues (ex : MSA)

● **OU SE PRESENTER**

Centre Administratif Municipal - Service Etat civil - Population : place du 11 novembre

le lundi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

du mardi au vendredi de 8H00 à 17H30

le samedi de 8H00 à 13H00

C.C.A.S. - Antenne Saint-Nicolas : 4, rue Drouot

le lundi, mardi et jeudi : de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

le vendredi : de 9H00 à 12H00

**GRILLES TARIFAIRES ET QUOTIENTS FAMILIAUX
VALABLES : DU 01/09/2019 AU 31/01/2020**

Code	Quotients Familiaux		TARIFICATION A COMPTE DU 01/09/2019		
			MATERNELLE ET ELEMENTAIRE		
			PAUSE MERIDIENNE	ACCUEIL MATIN	TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES
1	0	516	1,38	0,46	0,23
2	517	649	1,94	0,46	0,23
3	650	904	2,65	0,61	0,44
4	905	1163	3,42	0,61	0,44
5	1164	1420	4,08	1,12	0,72
6	1421	1680	4,54	1,48	0,86
7	1681	2133	4,85	1,48	0,86
8	Supérieur à 2133		5,25	1,48	0,86
NON-LAVALLOIS			5,51	1,94	1,00

Délibération du 24 juin 2019 n° S 492-VQ 1 Tarifs :Restauration scolaire

NB : enfants ayant une contre-indication alimentaire formelle. La famille doit fournir un panier repas complet : - 40 %
enfants ayant une contre-indication alimentaire formelle. La famille doit fournir un panier repas adapté : - 15 %
enfants non-Lavallois inscrits en ULIS bénéficient des tarifs Lavallois du code 1 à 8.

Code	Quotients Familiaux		TARIFICATION A COMPTE DU 01/09/2019					
			ACCUEILS DE LOISIRS					
			ANIMATION ½ JOURNEE SANS REPAS vacances scolaires et mercredis	ANIMATION ½ JOURNEE AVEC REPAS les mercredis d'école LAVAL	ANIMATION ½ JOURNEE AVEC REPAS les mercredis d'école HORS LAVAL*	ANIMATION JOURNEE SANS REPAS vacances scolaires	ANIMATION JOURNEE AVEC REPAS vacances scolaires	CAMPS
1	0	516	1,07	2,73	12,73	1,43	3,08	6,32
2	517	649	1,38	3,59	12,73	2,09	4,29	8,21
3	650	904	1,84	4,75	12,73	2,81	5,70	10,46
4	905	1163	2,45	6,12	12,73	3,57	7,22	15,25
5	1164	1420	3,21	7,53	12,73	5,05	9,33	18,77
6	1421	1680	4,13	8,89	12,73	6,22	10,94	23,51
7	1681	2133	5,20	10,25	12,73	7,55	12,55	26,88
8	Supérieur à 2133		6,43	11,86	12,73	9,03	14,41	28,92

* uniquement pour les enfants scolarisés à Laval

Délibération du 24 juin 2019 n° S 492-VQ 2 Tarifs des prestations péri extra scolaires